

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 6 juin 2019

Présents :

Représentants des parents d'élèves: Mme Grillat, Mme Odon, Mme Da Silva, Mme Gaubert, Mr Salvador, Mme Duret-Huet

Enseignantes: Mme Chareyre, Mme Despinasse, Mme Delière, Mme Gribos, Mme Mazard, Mme Therme

Adjointe chargée des écoles: Mme Paysserand

Absents excusés: Mme Martin, Mme Barbeyer

Absents : Mme Vetter, Mme Louis-Mirtille

• Sorties et projets des classes :

En complément de ce qui a été évoqué lors du 1er et du 2ème conseil d'école :

- Visite du principal du collège du Pouzin mardi 14 mai 2019 : il y aura 4 classes de 6^{ème} l'année prochaine au collège du Pouzin comptant de 23 à 25 élèves. Au total le collège du Pouzin comptera à la rentrée de septembre 2019 autour de 400 élèves. Actuellement le collège est en travaux d'agrandissement.
Journée d'intégration au collège du Pouzin par les CM2, lundi 1^{er} juillet. Les enfants peuvent prendre le bus scolaire. Ils passent leur journée dans les locaux du collège, mangent au self... sans les autres classes et seront accompagnés par d'actuels sixièmes volontaires.
Portes ouvertes le vendredi 14 juin à 17h
- Sorties de la classe de CP : visite de la chèvrerie de la Jaubernie/ sortie au cinéma : début juillet
- 10 séances de piscine pour la classe des CP et CE1/CE2 du 29 mars au 21 juin.
- Vendredi 14 juin après-midi : activité de découverte Braingym pour les classes de CM1/CM2, CE2/CM1 et CP
- Spectacle de la fête des écoles : fil directeur : le Carnaval des animaux de Camille St Saens pour les primaires et les pays du monde pour les maternelles. Début du spectacle à 17h30, partie des maternelles (possibilité de sortir avant la partie des primaires) puis spectacle des primaires de 18h à 19h. 19h : remise des dictionnaires offerts par la Mairie.
- La sortie course d'orientation USEP qui devait accueillir plusieurs écoles des environs a été annulée en raison des travaux dans le parc et du concours de pétanque départemental.
- La rencontre jeux traditionnels a été reportée en raison du mauvais temps. L'école qui devait venir n'ayant pas pu venir à la date de report, les élèves de St Julien ont donc fait les activités entre eux. Les terrains plats n'ont pas pu être utilisés en raison des fils tendus pour le concours de pétanque.

• Prévision rentrée 2019 :

Départ de 16 CM2 + 3 élèves qui déménagent

Entrée de 10 PS + 4 élèves d'autres sections + 3 élèves arrivés en cours d'année

PS : 10 ; MS : 19 ; GS : 22 ; CP : 13 ; CE1 : 23 ; CE2 : 17 ; CM1 : 22 ; CM2 : 14

Total : 140

Les répartitions dans les 6 classes de l'école ne sont pas encore établies, nous attendons le début du mois de juillet pour attendre les derniers inscrits et répartir les élèves dans les classes.

Les nouveaux inscrits de PS viennent passer un moment dans la classe au mois de juin ou juillet (à l'accueil élargi). Les élèves des autres niveaux peuvent venir passer une demi-journée s'ils le souhaitent dans la classe de leur niveau.

- **Point travaux :**

- La cour des maternelles manque d'ombre pendant les mois de juin et septembre, y aurait-il une solution en attendant (il existait une structure au-dessus du bac à sable, il y a quelques années, avec des canisses ou une tôle plastifiée?)
- Les vidéo projecteurs et les clés wifi ont été reçus, ainsi que deux écrans rétractables pour les classes des maternelles. Pourront-ils être installés dans l'été ?
- Poteau à sécuriser dans la cour des maternelles (la protection est en train de partir).
- Le sol autour des jeux de maternelle se détériore, la pose de rouleaux d'herbe synthétique est envisagée par-dessus le sol protecteur de chutes.
- Odeur d'égout dans la partie cuisine/ salle des maîtres/bureau
- Les toilettes des filles sont régulièrement bouchés et inutilisables
- On aimerait un écriteau à l'entrée de l'école, devant le portillon:
« Sonnez et présentez-vous à l'interphone. »
- Devant le garage à vélo, il y a des pavés autobloquants qui s'enlèvent.

- **Calendrier des élections des représentants des parents d'élèves:**

Lundi 23 septembre : 1^{ère} réunion, début de préparation du matériel de vote, information des nouveaux candidats. A 18h30, école, salle des maîtres

Lundi 30 septembre : 2^{ème} réunion : fin de la préparation du matériel de vote avec liste des candidats définitive. (même lieu, même heure)

- **Intervention et questions des parents :**

Cantine :

- *Le service du déjeuner du lendemain identique à celui de la veille ? ou le menu annoncé n'est pas le même ?*

Réponse de Mme Paysserand: Il est impossible que le même repas soit resservi deux jours de suite ; il est arrivé que des mêmes ingrédients soient dans les menus mais cuisinés de manière différente. Si le questionnement revient, la Mairie se mettra en relation avec la société distributrice des repas, il faudrait alors que les exemples soient plus précis.

La société API se fournit en fruits et légumes chez des producteurs locaux (et souvent bio) et parfois ce qui est fourni par les agriculteurs peut être différent de ce qui était prévu (en fonction de la météo, des aléas divers de l'agriculture) mais cette production locale reste un gage de qualité pour les aliments.

- Les parents souhaitent mentionner qu'ils soutiennent le courrier envoyé par la Mairie concernant les oublis d'inscription à la cantine.
- Le logiciel pourrait-il envoyer des messages automatiques de rappel afin d'éviter les oublis ?

Réponse de Mme Paysserand : Elle se renseigne pour savoir si cela est possible.

- Comment obtenir le remboursement d'un repas lorsque l'enfant est malade ?

Réponse de Mme Paysserand : Pour rappel, les conditions d'inscription sont fixées par le prestataire. Après avoir signalé en Mairie une absence, le premier jour est perdu mais les jours suivants sont mis sous forme d'avoir.

- Pourquoi lors d'un oubli d'inscription repas, n'est-il pas possible de laisser un enfant manger son pique-nique maison exceptionnellement ?

Réponse de la Mairie : Il n'est pas possible d'apporter son repas et de le manger à la cantine pour des questions d'hygiène.

Le fait que l'enfant ne soit pas inscrit pose également un problème de responsabilité.

Réponse des maîtresses : Les maîtresses ne sont pas non plus en responsabilité des enfants après 11h30. Par ailleurs, elles ne peuvent rester seules avec un enfant et s'occuper de son repas, ni gérer un problème d'inscription à la cantine.

Communication :

Il serait intéressant que les parents communiquent leurs adresses mail lors de l'inscription de la rentrée scolaire, afin que vous puissiez leur fournir les informations en complément des messages dans les cahiers jaunes.

Réponse des enseignantes : La gestion des adresses mail relèverait de la compétence d'un secrétariat que nous n'avons pas dans l'école et la signature des parents est obligatoire pour valider que le mot a bien été reçu et lu.

Par ailleurs il est important que les parents et les enfants prennent l'habitude de se communiquer des informations, cela sera nécessaire tout le long de la scolarité.

Education nationale :

Concernant le déplacement de la maîtresse E où en sommes-nous ?

Réponse des enseignantes :

Etant donné que l'école dépendra d'une nouvelle circonscription l'année prochaine, un maître E devrait avoir en charge notre secteur.

Sécurité:

- *Quand l'entrée de l'école sera-t-elle protégée, suite au déplacement de la borne incendie qui bloquait l'accès ?*

Réponse de Mme Paysserand : C'est une entrée destinée pour les services techniques ou les secours, donc le passage ne peut être bloqué. Auparavant, la Borne à incendie ne bloquait pas du tout l'accès à l'école. Ce point est en cours de réflexion car pour le moment il n'y a pas de solution définie.

- *Avez-vous pu recenser le personnel ayant leur certificat d'aptitude aux premiers secours ?*

Réponse Mairie : Le personnel municipal : le responsable du service technique, a cette compétence certifiée Sdiss, un programme de formation SST est prévu.

Une formation pour l'utilisation du défibrillateur est également prévue pour les élus et le personnel communal.

Réponse école : 4 enseignantes sont habilitées mais sans avoir de recyclage.

A noter : Les comptes rendus des conseils d'école sont visibles sur le site internet de la Mairie : onglet Vivre à St Julien puis vie scolaire.

Les parents d'élèves sont joignables à l'adresse mail :

parentsdeleves_saintjulienensaintalban@outlook.fr

ou par le biais de la boîte aux lettres à côté du portail d'entrée de l'école.

Le Conseil est clôt à 20h